

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 23 décembre 2025

Délibération n°2025-CA-029

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable et publique, et notamment ses articles 202 et 210 à 214 ;

Vu le décret n° 2023-1356 du 29 décembre 2023 relatif à la transformation du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université de Mayotte ;

Vu la lettre de cadrage budgétaire pour l'exercice 2026 ;

Considérant que les 20 membres en exercice du Conseil d'Administration ont été valablement convoqués en vue de l'adoption du budget initial de l'exercice 2026 de l'Université de Mayotte.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Membres présents	13
Membres en exercice	20	Quorum budgétaire	10

Point n°1 de l'ordre du jour : budget initial de l'exercice 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve le budget initial de l'exercice 2026 selon le détail ci-après.

Article 1

Le Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Plafond global des emplois : 166,18 ETPT dont :
 - 140,33 sous plafond Etat (titre 2 et titre 3) ;
 - 25,85 hors plafond (ressources propres) ;

- 11 408 617 € d'autorisations d'engagements dont :
 - 2 456 335 € de dépenses de personnel ;
 - 3 391 505 € de dépenses de fonctionnement ;
 - 5 560 777 € de dépenses d'investissement ;

- 11 478 959 € de crédits de paiement dont :
 - 2 456 335 € de dépenses de personnel ;
 - 3 457 068 € de dépenses de fonctionnement ;
 - 5 565 556 € de dépenses d'investissement ;
- 11 670 829 € de prévision de recettes ;
- 191 870 € de solde budgétaire excédentaire.

Article 2

Le Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte vote les prévisions comptables suivantes :

- 191 870 € de variation de trésorerie ;
- 5 237 287 € de résultat patrimonial ;
- 5 537 287 € de capacité d'autofinancement ;
- - 28 269 € de variation de fonds de roulement.

Votants	13	Pour	10	Contre	1	Abstentions	2	Blancs	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---	--------	---

Délibération adoptée à la majorité des membres présents

Documents en annexe à la présente délibération :

- Tableaux des emplois de l'exercice 2026 ;
- Tableau des autorisations budgétaires de l'exercice 2026 ;
- Tableau de l'équilibre financier pour l'année 2026 ;
- Tableau sur la situation patrimoniale pour l'année 2026.

Fait à Dembéni, le 23 décembre 2025

Le président du Conseil d'Administration
de l'Université de Mayotte

Kadafi ATTOUMANI

Le Président de l'Université de Mayotte



TABLEAU 1

AUTORISATIONS D'EMPLOIS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Is plafond LFI T2 (a)	s plafond LFI T3 (a)	Plafond LFI (b)	Organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	120,33	20	25,85	166,18
		140,33		= RRP [15,85] + ERP [10]
Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :	120,33	20	140,33	

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI (T2)		EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI (T3)		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	120,33	9 972 047	20,00	714 593	25,85	984 437	146,18	10 956 484
1 - TITULAIRES	110,00	7 134 538	0,00	0			110,00	7 134 538
* Titulaires État	110,00	7 134 538	0,00	0			110,00	7 134 538
* Titulaires organisme (corps propre)	0,00	0	0,00	0			0,00	0
2 - CONTRACTUEL	10,33	2 837 509	20,00	714 593	25,85	984 437	36,18	3 821 946
* Contractuels de droit public	10,33	2 837 509	20,00	714 593		984 437	10,33	3 821 946
δCDI	0,00	0	0,00	0			0,00	0
δCDD	10,33	2 837 509	20,00	714 593	25,85	984 437	36,18	3 821 946
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
* Contractuels de droit privé	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
δCDI	0,00	0	0,00	0			0,00	0
δCDD	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
3 - CONTRATS AIDES					0,00	0	0,00	0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)								0

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

TABLEAU 1**AUTORISATIONS D'EMPLOIS**

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	1,00	73 401
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	1,00	73 401
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0,00	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emploi de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme

(Mise à disposition entrantes)

EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	21,00	1 440 851
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0,00	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	21,00	1 440 851

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emploi de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

* Données RH

Université de Mayotte

BI 2026

TABLEAU 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses				Recettes			
	AE		CP	Recettes			
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026	
Personnel	2 022 152	2 456 335	2 022 152	2 456 335	4 552 019	9 946 590	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0	0	0	0	3 901 399	4 214 186	Subvention pour charges de service public
						4 500 000	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	3 420 585	3 391 505	3 434 085	3 457 068	0	0	Fiscalité affectée
<i>Dont AE = CP</i>	3 420 585	3 225 229	3 420 585	3 225 229	20 000	36 500	Autres financements publics
<i>Dont AE <> CP</i>	0	166 276	13 500	231 839	630 620	1 195 904	Recettes propres
						2 658 554	1 724 239
Investissement	2 727 958	5 560 777	2 922 058	5 565 556	2 658 554	1 724 239	Recettes fléchées **
<i>Dont AE = CP</i>	2 727 958	5 468 007	2 727 958	5 468 007	1 069 708		Financements de l'Etat fléchés
<i>Dont AE <> CP</i>	0	92 770	194 100	97 549	1 585 346	1 720 739	Autres financements publics fléchés
					3 500	3 500	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	8 170 695	11 408 617	8 378 295	11 478 959	7 210 573	11 670 829	TOTAL DES RECETTES
Reste à payer	-207 600	-70 342	(b)	(b')	(c)	(c')	
Solde budgétaire - Excédent		-	191 870		1 167 722	-	Déficit - Solde budgétaire
			(c)-(b)	(c')-(b')	(b)-(c)	(b')-(c')	

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)	BI 2025	BI 2026	BI 2025	BI 2026	Financements (couverture des besoins)
	(D2)	(D2')	(D1)	(D1')	
Solde budgétaire (déficit) *	1 167 722	-	-	191 870	Solde budgétaire (excédent)*
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>					<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>					<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>					<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>					<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>					<i>dont solde budgétaire SIE</i>
(b1)	(b1')	(b2)	(b2')		
Remboursements d'emprunts (capital) :	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) :	-	-	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	Dépôts et cautionnements
(c1)	(c1')	(c2)	(c2')		
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	484 761	484 761	484 761	484 761	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
(e1)	(e1')	(e2)	(e2')		
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
(1)	(1')	(2)	(2')		
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	1 652 483	484 761	484 761	676 631	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	191 870	1 167 722	-	Variation de trésorerie
(i)	(I')	(II)	(II')		
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	-	-	533 096	1 661 247	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
(a)	(a')	(a)	(a')		
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	-	1 853 117	634 626	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
(d)	(d')	(d)	(d')		
TOTAL DES BESOINS	1 652 483	676 631	1 652 483	676 631	TOTAL DES FINANCEMENTS

(1)+(I) (1')+(I') (2)+(II) (2')+(II')

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Opérations budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

Opérations non budgétaires

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

= différence entre variation de trésorerie (I ou II) et (a)

Décomposition de la variation de trésorerie

Université de Mayotte

BI 2026

TABLEAU 6

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2025	BI 2026	PRODUITS	BI 2025	BI 2026
Personnel	2 022 152	2 456 335	Subventions de l'Etat	3 901 399	8 714 186
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	Fiscalité affectée	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	4 034 085	4 107 068	Autres subventions	1 692 092	1 394 930
TOTAL DES CHARGES (1)	6 056 237	6 563 403	Autres produits	980 620	1 691 574
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	517 874	523 7287	TOTAL DES PRODUITS (2)	6 574 111	11 800 690
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	6 574 111	11 800 690	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	-	-
			TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	6 574 111	11 800 690

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2025	BI 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	517 874	523 7287
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	600 000	650 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	350 000	350 000
= CAF ou IAF*	767 874	5 537 287

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Université de Mayotte

BI 2026

TABLEAU 6

SITUATION PATRIMONIALE

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2025	BI 2026	RESSOURCES	BI 2025	BI 2026
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	767 874	5 537 287
Investissements	2 922 058	5 565 556	Financement de l'actif par l'Etat	-	
Remboursement des dettes financières	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 499 558	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 922 058	5 565 556	Autres ressources	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 267 432	5 537 287
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	654 626	28 269

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	CF	BI 2024	BI 2025	BI 2026
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	506 346	-	654 626	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	604 387		513 096	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	-	98 041	-	1167 722
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	4 284 468		2 981 948	6 595 430
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	481 839		390 548	339 411
Niveau de la TRESORERIE	3 802 629		2 591 400	6 256 019

* : montant issu du tableau "équilibre financier"